Feu : affectation – dommages moyens (moyenne de 5 ans : 2018 - 2022)

Part du total des dommages en %

Feu **Affectation**	Nombre de sinistres	Montant des dommages
Bâtiments d'habitation	76.7 %	52.0 %
Hôtels, bâtiments d'hébergement	2.5 %	5.3 %
Immeubles de bureaux	1.7 %	5.1 %
Bâtiments commerciaux	1.4 %	3.0 %
Bâtiments pour les communications / transports	0.5 %	1.7 %
Garages	1.7 %	1.2 %
Entrepôts	1.0 %	2.8 %
Bâtiments industriels et d'artisanat	5.3 %	15.6 %
Bâtiments pour l'enseignement	1.1 %	1.0 %
Hôpitaux et établissements de santé	0.8 %	1.1 %
Bâtiments à usage sportif	0.5 %	0.8 %
Bâtiments à usage culturel ou récréatif	0.4 %	0.9 %
Bâtiments d'exploitation agricole	5.2 %	7.4 %
Édifices cultuels et religieux	0.7 %	0.7 %
Bâtiments publiques spéciaux	0.4 %	1.4 %
Total	**100.0 %**	**100.0 %**

Source : Statistique des dommages de l'AECA

Informations juridiques
Malgré toute l'attention possible que l'Association des établissements cantonaux d'assurance portent à la justesse des informations diffusées sur ce site, nous n'offrons aucune garantie sur les données publiées, et nous déclinons toute responsabilité en lien avec leur utilisation. Sous réserve de modifications.

Association des établissements cantonaux d'assurance AECA
Bundesgasse 20 Case postale 3001 Berne T +41 31 320 22 22 mail@vkg.ch www.vkg.ch